



16

BOUCLE DE VENANSON Au départ de Venanson (1 160 m)



Accroché en rive droite de la Vésubie sur un éperon rocheux, Venanson offre depuis ses anciens remparts une vue plongeante sur Saint-Martin-Vésubie, le Boréon et la Madone de Fenestre. Idéalement située aux portes du parc national du Mercantour, sa position abritée du vent lui permet de bénéficier d'un ensoleillement privilégié tout au long de l'année malgré les sommets qui le ceignent au sud et à l'ouest. La forêt communale occupe les versants nord qui descendent du Siruol, du Tournairet et du Caire Gros. Ces massifs forestiers de pins, sapins, épicéa et mélèzes sont parmi les plus belles forêts de production exploitées du département et constituent, depuis fort longtemps, une source de revenus pour la commune. A l'inverse, sous le village, le contraste avec les bosquets de vieux chênes noueux aux branches atrophiées, rappellent une époque où l'herbe rare obligeait les paysans à couper les branches des arbres pour en nourrir les troupeaux.

Itinéraire

De la chapelle Sainte-Claire ou St-Sébastien (balise 51), descendre par les ruelles jusqu'à la petite route du quartier des Granges (b.50, 49, 48). Après avoir traversé les campagnes (b.47), l'itinéraire bifurque à gauche (est) et traverse la route. Après les grands prés en terrasse et un bosquet de chênes, sortir sur des pentes plus arides qui mènent par une longue traversée ascendante à l'épaule rocheuse sur laquelle est construite le village. Cette épaule franchie, le bassin de St-Martin se découvre et par un long travers descendant puis ascendant dans les éboulis et les taillis de noisetiers, rejoindre le sentier du vallon de Champouns (b.55, 54) puis les raccourcis de la route qui remontent rapidement au village (b.53, 52, 51).



Caractéristiques de la randonnée

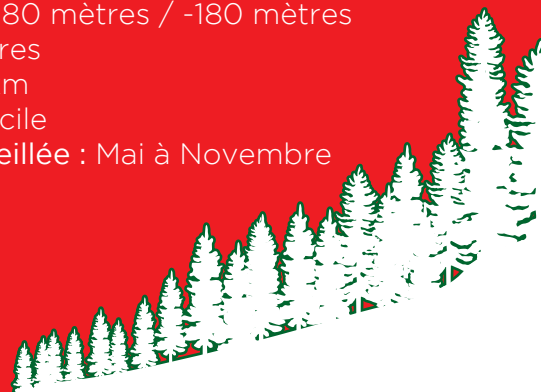
Dénivelée : +180 mètres / -180 mètres

Durée : 2 heures

Distance : 4 km

Difficulté : Facile

Période conseillée : Mai à Novembre





INFORMATIONS & AVERTISSEMENTS

Signalétique, cartographie et balisage

Présente aux départs des itinéraires, aux bifurcations et aux cols, la signalétique départementale en bois gravé, facilement



reconnaissable, équipé l'ensemble des itinéraires pédestres inscrits au PDIPR. Chaque poteau porte un numéro de référence que l'on pourra aisément retrouver sur la carte IGN TOP 25 du secteur, complément indispensable du descriptif de chaque itinéraire, qui permet une orientation de terrain précise, l'analyse des principaux paramètres du circuit (pente, dénivelée, abris...) et en cas de

problème, de trouver le chemin ou la route à emprunter pour gagner le village le plus proche.

Les rectangles de peinture jaune (chemin de petite randonnée) ou blanche et rouge (chemin de grande randonnée) balisent les itinéraires entre les poteaux indicateurs.



Pastoralisme

Pour protéger leurs troupeaux contre les attaques de prédateurs, les éleveurs et bergers sont amenés à utiliser des chiens de protection pour dissuader tout intrus de s'approcher du troupeau.

Vous pouvez être amené à rencontrer un ou plusieurs chiens de protection : contournez largement le troupeau, évitez de le traverser, face au chien arrêtez-vous, restez calme, ne le menacez pas, ne le caressez pas, et si vous avez votre chien de compagnie, ne le prenez jamais dans les bras.

Dans tous les cas, quand vous voyez un troupeau, gardez vos distances !



Parc national du Mercantour

En zone cœur du Parc national du Mercantour, une signalétique directionnelle sur panneaux jaunes remplace le fléchage en bois gravé. Prenez soin de vous renseigner sur la réglementation spécifique appliquée dans cet espace protégé.

Consignes de sécurité

Les randonnées qui vous sont proposées se déroulent dans un milieu naturel de montagne soumis aux aléas climatiques. Chaque usager évolue dans cet environnement en fonction de ses capacités, sous sa propre responsabilité, en connaissance des risques encourus liés au milieu ou à l'activité et doit prendre les précautions nécessaires pour une pratique en toute sécurité. Les descriptifs donnés à titre d'information et ne dispensent pas de faire preuve de vigilance et de bon sens et d'adapter votre comportement aux circonstances effectivement rencontrées sur le terrain.

Encadrement : n'hésitez pas à faire appel à un professionnel qui saura vous guider, vous former et vous faire découvrir les joies de la rando en toute sécurité. Accédez aux coordonnées des professionnels de l'activité en vous adressant à la mairie ou à l'Office de Tourisme le plus proche.

Recommandations de pratique : un équipement adapté au parcours, des conditions météorologiques vérifiées avant le départ, constituent des facteurs importants de confort et de sécurité.

Pour alerter les secours, composez le 112.

Attention ! En fonction de la couverture GSM, le recours au téléphone portable ne peut être systématique.